



Solidaires, Unitaires et Démocratiques Groupe BPCE
Section syndicale Caisse d'Epargne Ile-de-France

64-68 rue du Dessous des Berges 75013 Paris
01 70 23 53 40 ou 01 70 23 53 38
sudceidf@orange.fr
www.sudbpce.com



Union
syndicale
Solidaires

Élections des représentants au COS

Pour représenter les salariés «non cadres» au COS un seul vote utile Sud Solidaires

Ce 24 octobre ont été proclamés les premiers résultats des élections au Conseil d'Orientation et de Surveillance (COS). Censé arrêter les grandes orientations de l'entreprise, contrôler le bon fonctionnement de la CEIDF, désigner les membres du directoire et décider de leur rémunération, le COS enregistre consciencieusement et sans faire de bruit les décisions du directoire. Composé des représentants des SLE et de 3 représentants des salariés, il nous appartenait d'élire ces derniers.

Les résultats sont :

Sur les 3 représentants, 2 sont élus au 1er tour malgré un taux de participation très faible de 1692 votants sur 5086 inscrits. Un second tour aura lieu pour le collège «employés et techniciens» car pour être élu il fallait obtenir 50% des suffrages exprimés.

- Représentant des salariés sociétaires : le candidat titulaire soutenu par la CGC et par le directoire l'a emporté de justesse dès le 1er tour.
- Représentant des salariés cadres : Là aussi, le candidat présenté par la CGC et par le directoire est élu.

L'objectif du directeur de la BDD Gilles Lebrun de «se débarrasser de Sud» au COS affiché lors de réunions des DSC n'est toutefois pas atteint. L'appel à suivre la CGC a été rejeté par une majorité de collègues : moins d'un cadre sur deux a voté et parmi les 900 votants 150 ont voté Sud. Nous les en remercions particulièrement. Dans le collège employés, Sud maintient sa 1ère place.

Rappelons par ailleurs que la justice saisie pour des faits similaires par la CGT en 2015, a conclu au non-respect de l'obligation de neutralité de l'employeur et c'est la raison pour laquelle nous avons dû à nouveau voter.

Un 2ème tour du 7 au 14 novembre organisé pour les salariés non-cadres

Merci à toutes celles et tous ceux qui nous ont apporté leur voix au premier tour.

Sud est arrivé en tête avec 33,29 % mais il faudra un second tour.

Pour conforter cette première place et pour bousculer un tant soit peu cet organe consensuel et très conservateur qu'est le COS, il faut amplifier le score de Sud.

Il est primordial qu'une autre voix que celles à l'unisson de la CGC et du directoire se fasse entendre lors des réunions du COS. Sud garantit de porter vos préoccupations, vos difficultés et de vous informer des décisions prises.

Du 7 au 14 novembre, votez pour Aurélie Mouré et Jérôme Bonnard les candidats indépendants et déterminés soutenus par Sud-Solidaires à la CEIDF.